

Ecole maternelle de Saône

Compte rendu du conseil d'école n°3

Présents : Christel Cuinet, directrice de l'école maternelle, Carole Tempesta, Marie-José Nicolet, Nadine Destraz, enseignantes.

Mme Zupansic, Mme Aurore Mora Corral, Mme Guyot, parents d'élèves

M Stéphane Sauget, responsable du périscolaire

Mme Gable élue déléguée aux affaires scolaires, M. Vuillemin, maire de Saône.

Excusés : Tatiana Lemercier, enseignante

Secrétaire : Mme Destraz

Ordre du jour : bilan gestion de crise – rentrée 2020- entretien des locaux – personnel ATSEM – questions diverses.

1. **bilan gestion de crise** : les retours très positifs de parents ont été nombreux, concernant l'investissement de l'équipe enseignante.

Depuis le 22 juin, les élèves ont repris massivement : moins de 20 enfants en moyenne absents pour toute l'école. Les élèves sont heureux de reprendre l'école, l'équipe enseignante de même !

(Périscolaire à améliorer : les élèves sont encore mélangés. 😊)

2. Rentrée 2020

113 élèves sont inscrits à ce jour : 34 petits 40 moyens 38 grands. Grâce à la décision d'ouvrir une nouvelle classe, il y aura l'an prochain 5 classes maternelles dans l'école. Les élèves seront répartis ainsi :

classe 1 : 16 GS 6 MS soit 22 élèves

classe 2 : 12 PS 11 MS soit 23 élèves

classe 3 : 11 PS 12 MS soit 23 élèves

classe 4 : 12 PS 11 MS soit 23 élèves

classe 5 : 22 GS

Les fournitures scolaires : l'Asparele participe habituellement à l'achat des fournitures scolaires ; n'ayant pu mener aucune action, elle ne pourra le faire cette année.

Il a été décidé en conseil de maître que cette année, l'école, en puisant dans les fonds de la coopérative scolaire de notre école, financerait les 5 euros donnés habituellement par l'association de parents.

Les parents d'élèves auront toujours à leur charge 8 euros.

Ouverture de la 5^{ème} classe : quelques améliorations doivent être envisagées afin de permettre la bonne installation de notre nouvelle collègue (tableau...).

Lieu du périscolaire Avec l'ouverture de la nouvelle classe, le service périscolaire devra quitter les lieux actuels. La question de sa relocalisation est très complexe.

Solution provisoire : salle de motricité, cuisine, et salle de bibliothèque, peuvent être occupés par le périscolaire. Une rencontre sur les lieux est envisagée jeudi 25 juin à 16 h 30, et la décision définitive sera prise prochainement.

3. Entretien des locaux

Avec l'ouverture de la nouvelle classe, les ATSEM ne pourront pas nettoyer l'ensemble des locaux de l'école. La municipalité s'engage à trouver une solution prochainement.

4. Personnel ATSEM

Le personnel travaille à flux tendu et en cas d'absence, la sécurité des enfants ne peut être assurée.

Quelle solution en cas d'absence d'une Atsem ?

Recruter un service civique pourrait être une solution provisoire.

5. Questions diverses

Y a-t-il une photo de classe de prévue ?

Chaque classe a trouvé une solution, soit de faire une photo, soit de faire un montage de photos individuelles. Dans tous les cas, la photo sera offerte aux familles.

Quelle répartition de classe pour l'an prochain ? Etant donné les circonstances (covid-19) les familles demandent si les élèves garderont leur enseignante, ou leur ATSEM l'an prochain ?

Le conseil de maîtres se réunira d'ici la fin de l'année scolaire pour décider de la répartition des élèves la meilleure étant donné les circonstances ; comme tous les ans, les listes seront affichées le jour de la rentrée.

Les horaires de l'école seront-ils identiques ?

Aucun changement n'est envisagé.

Où est prévu l'accueil périscolaire ?

voir ci-dessus.

Les représentants de parents remercient vivement l'équipe municipale, les personnels municipaux et l'équipe enseignante pour leur investissement durant la crise du COVID 19.

La séance est levée à 20 h 45

La secrétaire de séance

Nadine Destraz

la directrice

Christel Cuinet